CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E103860** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2024**

ÉDITÉ LE **07/04/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2004
Forme juridique : EURL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 479768442

Siret : **479 768 442 00028**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 29 675 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169174841Q002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169174841Q002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : **AGUILAR EURL**

10 RUE DU BOL D AIR
69720 ST LAURENT DE MURE

Téléphone : 09 67 04 50 45 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.entreprise-aguilar.fr
E-mail : gille@entreprise-aguilar.fr

Responsabilité légale :
AGUILAR GILLE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	01/02/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/03/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.